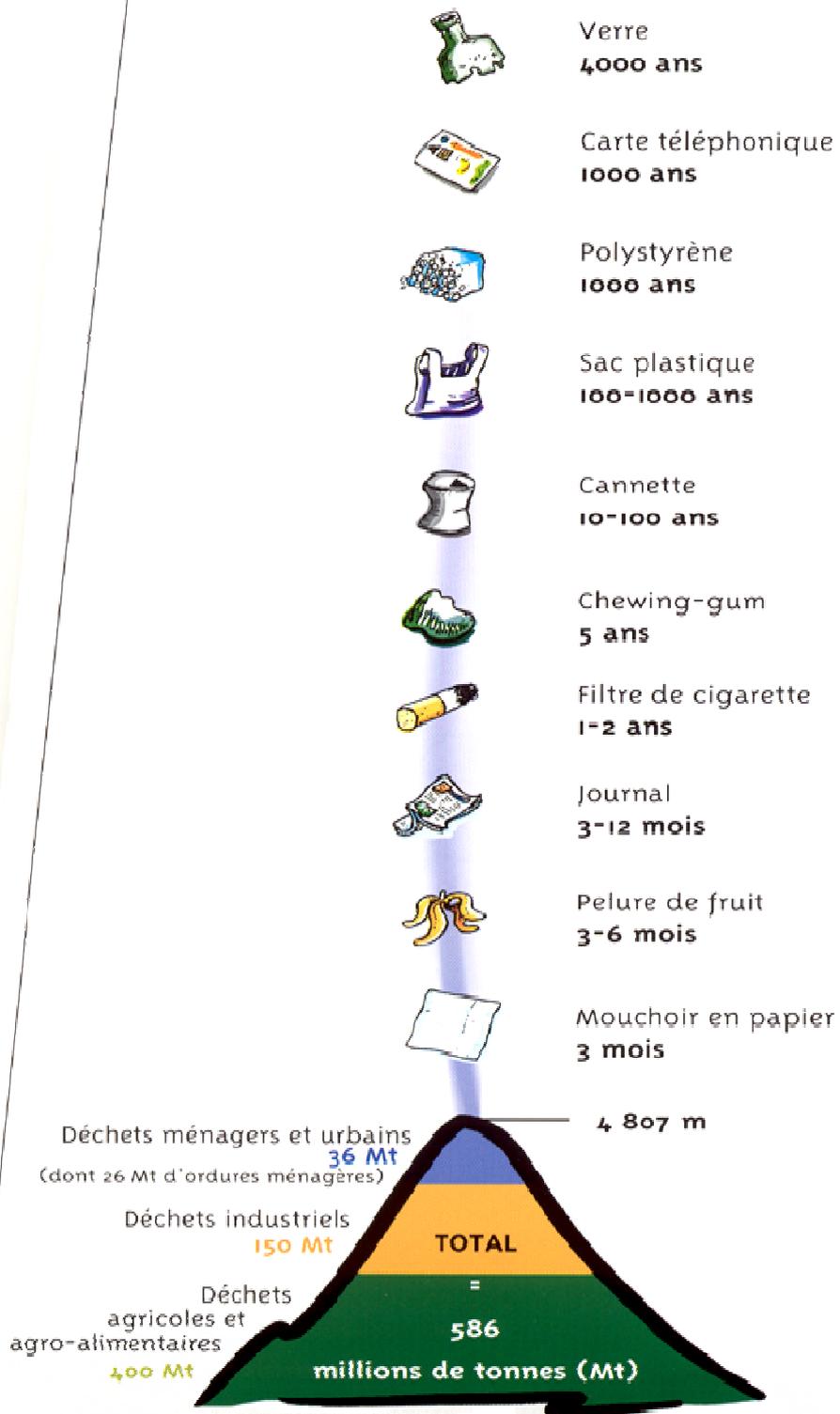


UNE MONTAGNE DE DECHETS

La longévité des déchets



La France produit tous les ans l'équivalent de la hauteur du Mont-Blanc en déchets !

Qu'est ce qu'un déchet ?

Un déchet est le résidu ou chute de tout processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit que l'on destine à l'abandon.

LE CLASSEMENT DES DECHETS**LES DECHETS ULTIMES (DU)**

Déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par la réduction de son caractère polluant ou dangereux.

LES DECHETS INERTES (DI)

Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique, ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine.

LES DECHETS BANALS (DIB)

Déchets non dangereux (ou banal) qui n'appartiennent à aucune des catégories suivantes :

- *déchets inertes
- *déchets dangereux
- *déchets radioactifs

LES DECHETS SPECIAUX OU DANGEREUX (DIS)

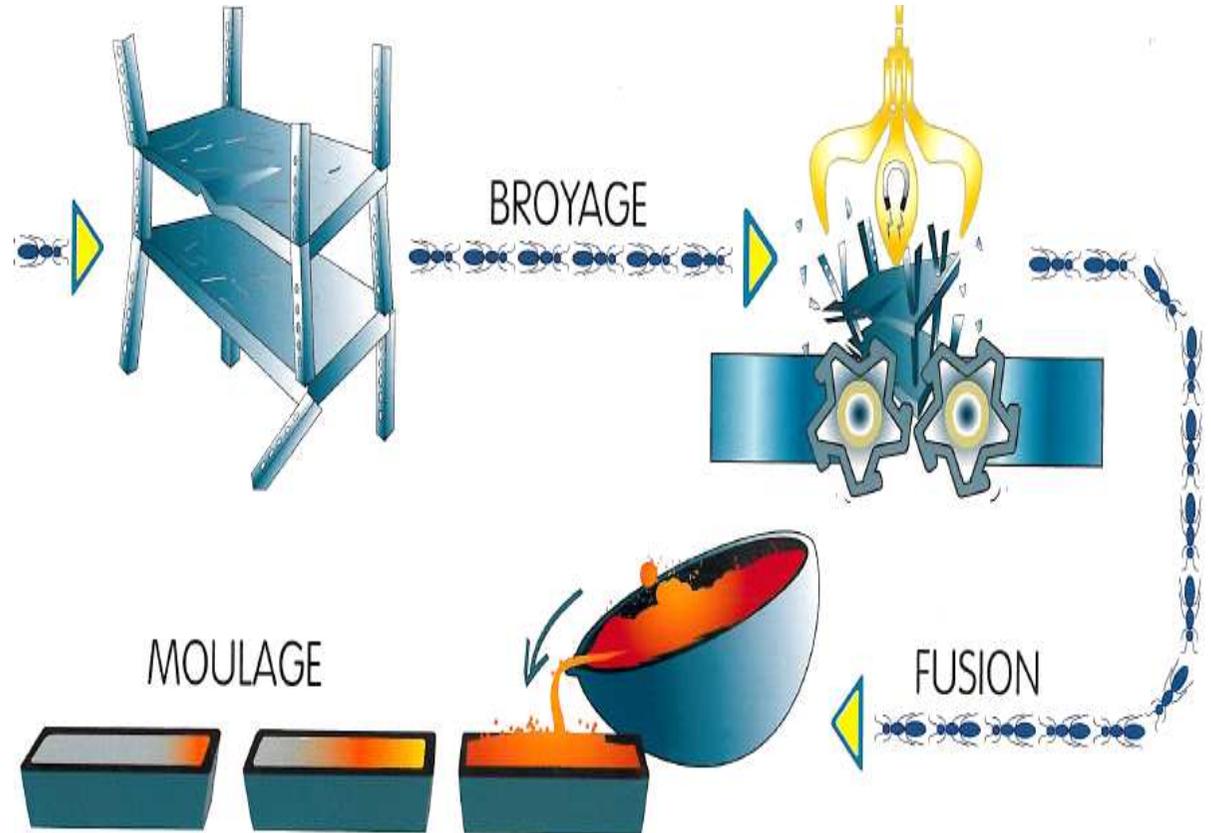
Déchets dangereux dont (huiles usagées, piles et batteries, médicaments, solvants, peintures, acides, etc.) usés ou non. Ils comprennent des emballages pas totalement vides de gaz sous pression, de produits d'entretien et de bricolage, de jardinage (produits phytosanitaires ...), lampes fluorescentes, thermomètres contenant des métaux lourds, voire des déchets encombrants (réfrigérateurs ou congélateurs avec CFC).

LES DECHETS VERTS

Matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts publics et privés ainsi que les déchets organiques des activités horticoles professionnelles ou municipales, à l'exception des supports de culture.

RECYCLAGE DES METAUX

LE TRAITEMENT :



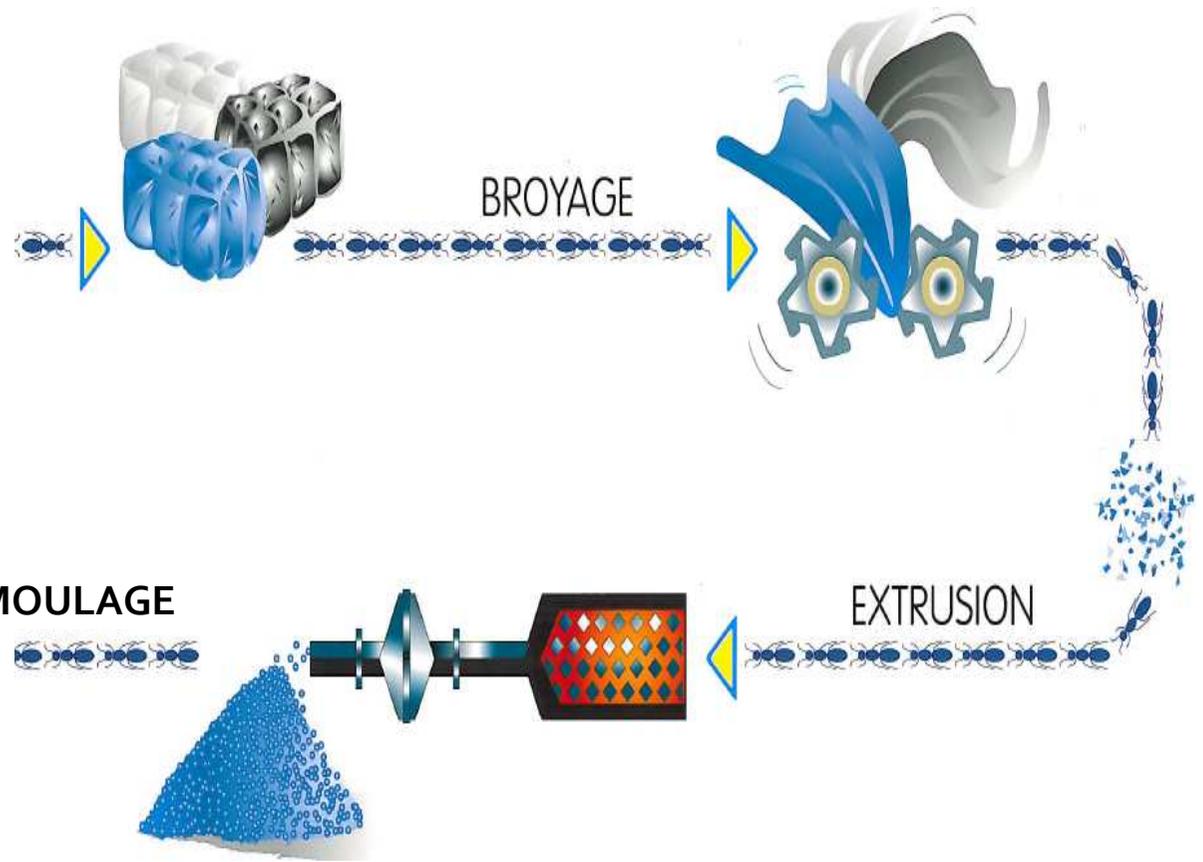
LE RECYCLAGE couvre en FRANCE:

50% des besoins en ACIER

33% des besoins en CUIVRE ;ALU ;ZINC ;PLOMB

RECYCLAGE DES PLASTIQUES

LE TRAITEMENT :

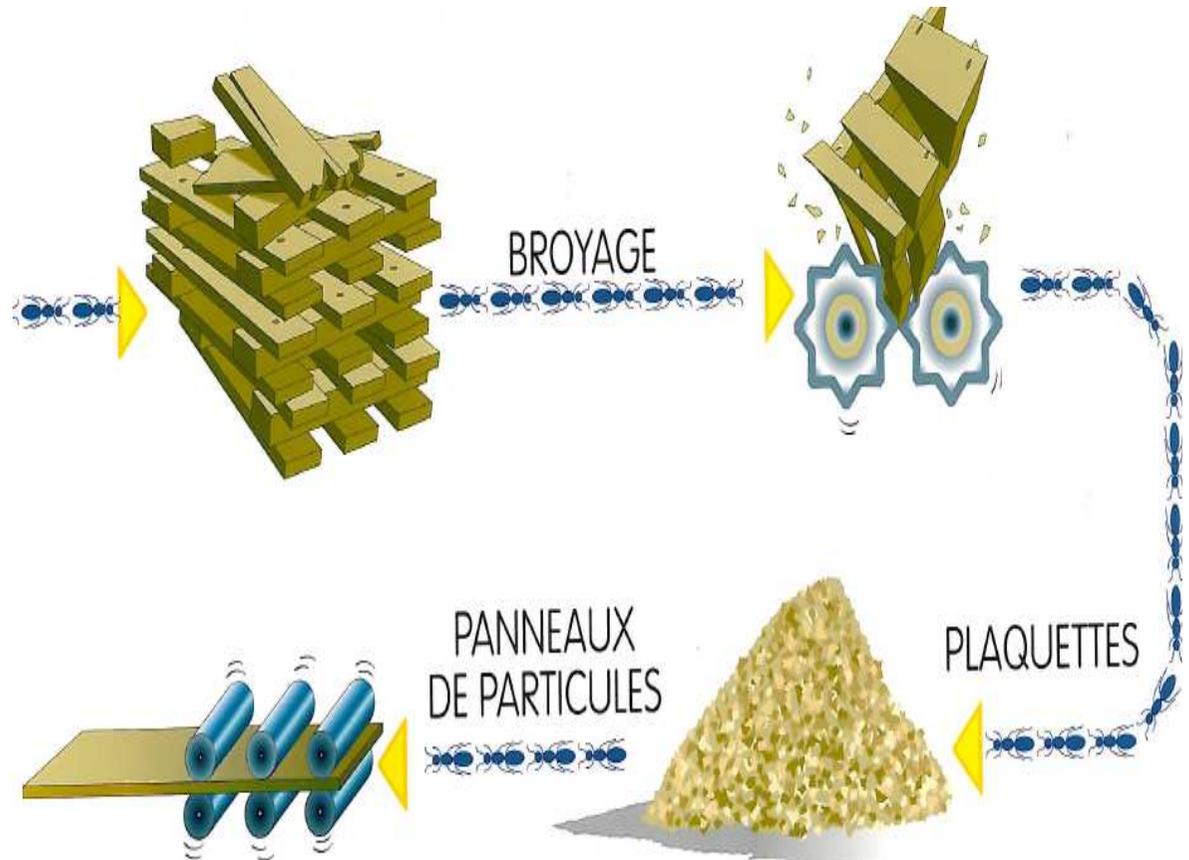


LE RECYCLAGE couvre en FRANCE:

30% de matière PLASTIQUE

RECYCLAGE DU BOIS

LE TRAITEMENT :



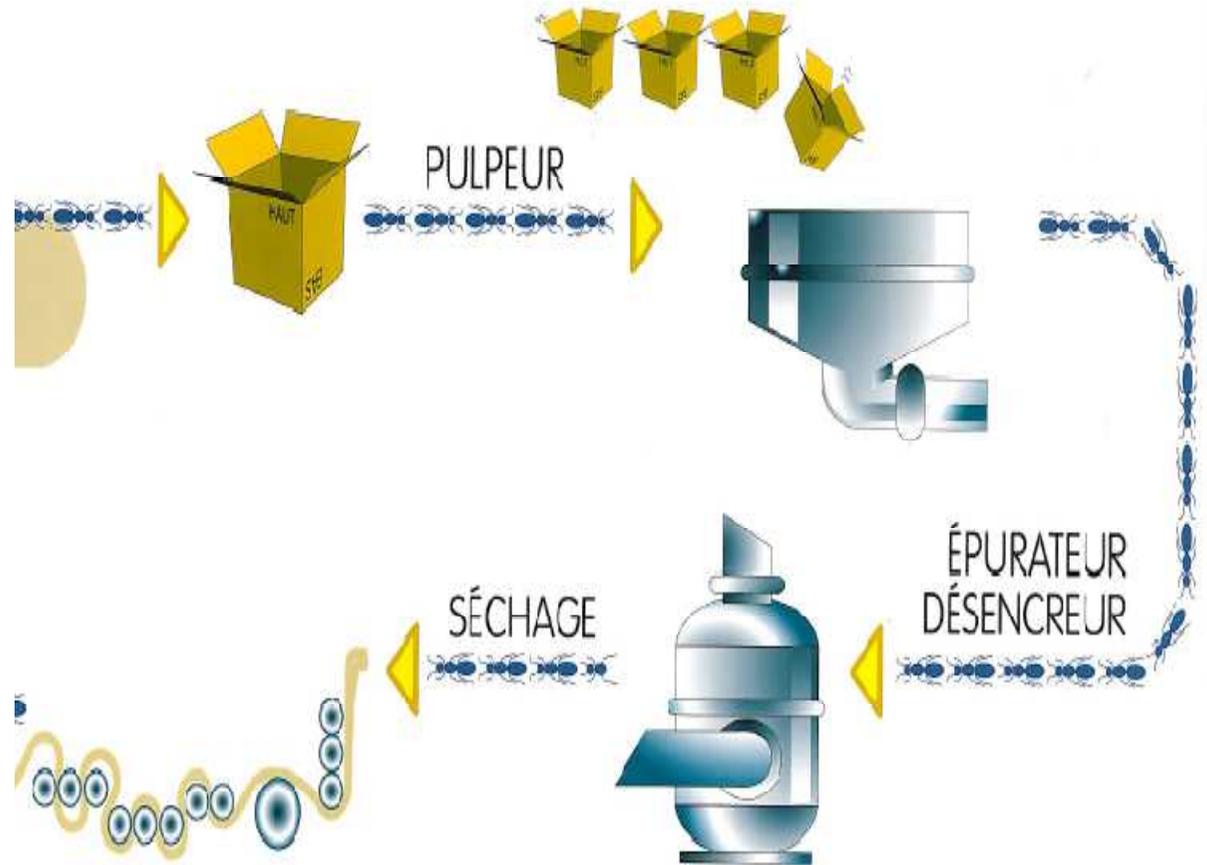
LE RECYCLAGE couvre en FRANCE:

23% valorisé en BOIS énergie

64% valorisé en BOIS recyclé

RECYCLAGE DU CARTON

LE TRAITEMENT :



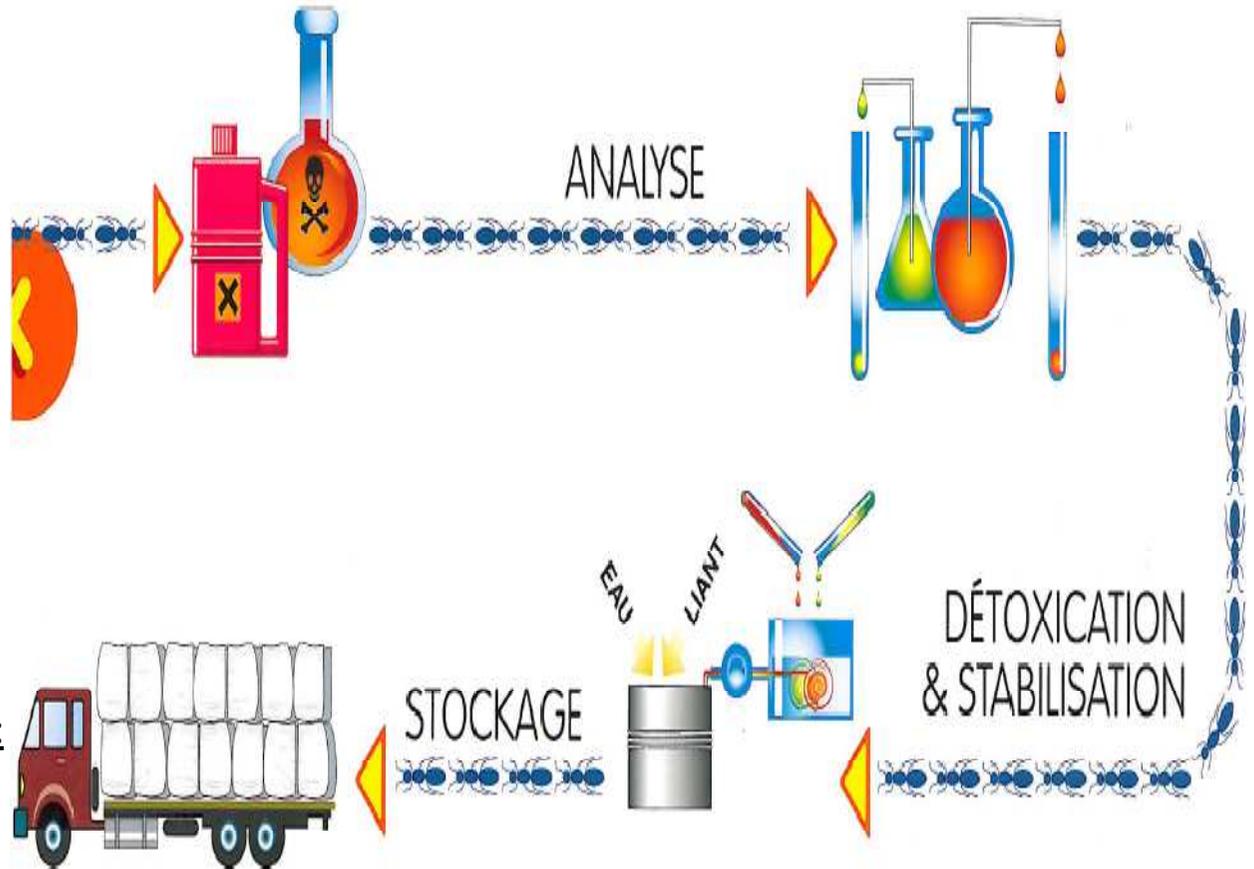
LE RECYCLAGE couvre en FRANCE:

53% des fibres recyclées jusqu'à 10 fois

1tonne PAPIER économise 100m³ d'eau ; 200kg de pétrole ; 2 tonnes de bois

RECYCLAGE DES PRODUITS DANGEREUX

LE TRAITEMENT :



LE RECYCLAGE couvre en FRANCE:

16% qui proviennent de la construction et la démolition

LE TRAITEMENT :

La stabilisation par vitrification



Aujourd'hui l'utilisation de l'amiante est interdite. En effet, l'inhalation de fibres d'amiante peut être responsable de nombreuses affections. Le problème vient donc du démantèlement et de l'élimination des matériaux utilisés avant cette interdiction.

TRIER et CLASSER LES DECHETS

*******NE MELANGEONS PAS TOUT*******

Jeter séparément, les déchets peuvent être recyclés

*******4 BONNES RAISONS DE VALORISER LES DECHETS*******

REGLEMENTAIRE

ECONOMIQUE

ECOLOGIQUE

NECESSAIRE

